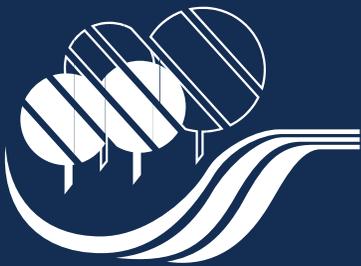




Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

**AVEZ-VOUS SIGNÉ LA PÉTITION
EN APPUI AU MÉMOIRE DE LA VILLE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT
DU MELCCFP?**



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

MESSAGE À L'OCCUPANT

NON!?
VOUS AVEZ JUSQU'AU
11 OCTOBRE POUR LE FAIRE!

Québec veut inclure la majeure partie des résidences, au sud du chemin d'Oka, en zone inondable : **Il faut agir maintenant!**

Chères citoyennes, chers citoyens,

En juin dernier, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a présenté son projet de règlement encadrant l'aménagement du territoire en zones inondables partout au Québec.

Le sud du chemin d'Oka en zone inondable

Je vous rappelle que ce nouveau règlement placerait la quasi-totalité des résidences situées au sud du chemin Oka en zone inondable, ce qui n'est pas le cas actuellement en raison de la digue. Nous nous expliquons mal pourquoi le gouvernement ne tient pas compte de notre digue pourtant récemment rehaussée, renforcée et imperméabilisée qui nous protège contre les inondations.

Tenir compte de notre digue

Notre position est simple et claire : Québec doit faire preuve de flexibilité et amender son projet de règlement pour y ajouter une nouvelle classe de zones qui reconnaît les territoires qui sont protégés par un ouvrage de protection contre les inondations qui respectent, comme la digue de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, les plus hauts standards de construction et de sécurité. Cela refléterait plus fidèlement notre réalité et nous permettrait de régler en fonction de cette reconnaissance gouvernementale.

Signez la pétition sans délai!

Dans le cadre d'une consultation publique qu'il mène sur ce projet, le MELCCFP demande aux municipalités qui le souhaitent de lui produire un mémoire sur son projet de règlement. C'est ce que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac fera, mais nous avons absolument besoin de votre appui afin de lancer un message clair au gouvernement. Ainsi, il vous suffit de venir signer notre pétition **avant le 11 octobre** prochain, aux comptoirs des lieux suivants durant les heures d'ouverture : hôtel de ville (3000, chemin d'Oka); bibliothèque Laurent-Savage (99, rue de la Mairie) et centre communautaire (99, rue de la Mairie). Nous estimons qu'une signature en personne aurait davantage d'impact que de signer la pétition par voie numérique, traduisant l'appui de la population.

De plus, en accompagnant notre mémoire de notre pétition, ce dernier aura assurément plus de poids auprès du gouvernement. Soyez assurés que vous pourrez consulter ce mémoire avant son dépôt afin que vous puissiez le commenter ou suggérer des modifications. Le MELCCFP a d'ailleurs prolongé au 17 octobre l'échéance pour lui soumettre un mémoire.

Pourquoi signer la pétition?

La réponse à cette question est simple : il faut démontrer que les Marthelacquoises et les Marthelacquois appuient massivement la position de la Ville décrite dans le mémoire qui sera déposé et que personne ne veut revivre les épisodes d'anxiété et d'incertitude des dernières années. Aussi, ce projet de règlement gouvernemental aurait des impacts variables, selon le secteur où vous résidez.

Si vous habitez le sud du chemin d'Oka

- À défaut d'une véritable rencontre d'information citoyenne, qui aurait dû être organisée par le MELCCFP, votre signature vous permet d'exprimer vos préoccupations.
- Impacts majeurs sur le coût de l'assurance habitation.
- Imposition de normes strictes gouvernementales pour la rénovation et l'aménagement.
- Remise en question de la planification des travaux d'amélioration du drainage des eaux de surface.
- Répercussions budgétaires pour la Ville, touchant tant les résidents(es) du nord que ceux du sud.

Si vous habitez le nord du chemin d'Oka

- Impact positif en signant la pétition pour témoigner de votre solidarité.
- Hausse potentielle des primes d'assurance habitation qui risquent de ne pas tenir compte de la délimitation entre le nord et le sud du territoire.
- Répercussions budgétaires pour la Ville, touchant tant les résidents(es) du nord que ceux du sud.

Je vous remercie à l'avance de votre appui et de votre solidarité.

**Le maire,
François Robillard**